BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

John Vicknair à Julie S. Huber, Peter F. Thomas à Mary V. Dietrich, Walter Casbon à Eugénie Lightel, John Shaw à Cora M. Traughber, Robert Arturo à Sarah A. Fee, Chas F. Heltramp à Emily H. Regan, Scott Johnson à Eveline Thomas.

NAISSANCES.

Mmes Antonio Christina, un garçon ; John A. Clements, une fille ; Frank Nuccia, une fille ; Wm H. Reynolds, un garçon ; Gasparo Noto, une fille.

DECES.

Augustine Frappas, 67 ans, Couvent du Mont Carmel ; James R. Richardson, 52 ans, 409 N. Claiborne ; Henry Kenlin, 46 ans, 716 Eliza ; Fletcher Morris, 46 ans, 745 S. Roman ; H Riley, 30 ans, Bogalusa, Lne ; Sarah Bowden, 50 ans, 2434 Willow ; Rosa Jackson, 32 ans, 1033 St-Claude ; Herman Graf, 70 ans, 931 Bordeaux ; Auguste Ropley, 76 ans, paroisse Jefferson.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Demande d'émancipation :
Thos V. Williams.
Henry Denis vs A. B. Blakenon, réclamation de $500.
Léon Beaudéon vs James M. Conner, réclamation de $2650 sur des billets.
La succession de Louisa Lamotte vs Vve L. Mayeur, saisie provisoire de $155.
Jackson & Jenkins vs R. C. Huston, action en recouvrement de $465 sur des billets.
Jas Stich vs John Guarino, réclamation de $213,22 sur un compte courant.
I. Schwartz vs Otto Sizelar, réclamation de $187,45 sur un compte courant.
The Title & Mortgage Guaranty Co. vs The Murphy Lumber Co., procès exécutif de $10,000.
Anthony Vostein vs Dora Sweeney, demande de divorce.
The Pole Stock Lumber Co., vs James H Stevens, réclamation de $..255,05 sur des billets.
Successions ouvertes :
Margaret Mitchell, Samuel Simpson, Elizabeth Reuther, Elmire Smith.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparution :
Patrick Hines, blessure.
Condamnations :
Simon J. Schwartz, violation de l'acte 301 de 1908, $25 d'amende ou 30 jours de prison : Jos. J. Hudson, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.
Acquitté :
Fred. Burkhardt, attaque et blessure.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

French Market Hom'd Ass'n à Hy. Dusacher, terrain, Mandeville, Derbigny, Spain et Roman, $2.000.
Mme Mary E. Nolla, à French Market Hom'd Ass'n, Portier, Mandeville, Dauphine, Marigny et Royale, $1,500.
L'acquéreur au vendeur, même propriété, $1,5000
Même à Jno. J. Modenback, 3 terrains, Poland, Lesseps, Claiborne et Derbigny, $2 400.
Ernest A. Carrère Co. Ltd. à O. Villeré, terrain, Industrie, Agriculture, New Orleans et avenue London, $150.
Mme Amelia Bayard à Dryades B. & L. Ass'n, terrain, Cambronne, Joliet, Hickory et Cohn, $150.
Etat de la Louisiane (Jos Labeau) à Jos Labeaud, terrain sur le Bayou St Jean, $1,263.
Ernest A. Carrère Co. Ltd. à Jno. E. Henenway, 2 terrains, London, Agriculture, Industry et New Orleans, $600.
Léon Moyse à Rector Mardens & Vestrymen of Grace Church, terrain, Dryades, Tulane, Rempart, et Canal, $21000.
Salvadore Oddo à Lawrence A. Abaule, terrain, St-Bernard, Claiborne, Robertson, et Laharpe, $1300.
Louis Spiro à Mike Lavine et al, terrain, Robirtson, Magnolia, Quatrième et Washington, $1500.
F. A. Ladet, à Chas Stitch, portion St-Charles Clio, Carondelet et Erato, $7175, (vente provisoire.)

FAITS DIVERS.

Le procès de l'ex-notaire Maloney.

C'est aujourd'hui que commencera très probablement devant la cour criminelle, le procès de Robert J. Maloney, l'ex-notaire, accusé de faux et de détournement.

Il aura à répondre à trois chefs d'accusation portant sur des détournements s'élevant à $14,000.

Cette somme ne représente qu'une infime partie des détournements opérés par l'ex-notaire, mais les autres affaires dans lesquelles il est impliqué sont encore pendantes devant les deux sections de la Cour de District.

Il est probable que Maloney en comparaissant ce matin à la barre, cherchera à faire renvoyer l'ouverture des débats, en prétextant l'absence d'un de ses avocats, le congressiste George K. Favrot qui assiste à l'heure actuelle à la session du Congrès.

Ce prétexte avait déjà été invoqué par Maloney pour faire renvoyer à deux reprises la date de son procès. L'avocat de district Adams est fatigué de ces lenteurs et est décidé à poursuivre immédiatement l'affaire. Le juge Baker partage entièrement ses vues à ce sujet et tout fait prévoir que ce procès ne pourra être indéfiniment retardé malgré les embarras créés par l'inculpé.

L'union des Peintres et Décorateurs.

L'Union des Peintres et décorateurs d'Amérique, dont le quartier général est instalé à Lafayette, Indiana, a l'intention de s'opposer par tous les moyens en son pouvoir à ce que les travaux de décoration et de peinture du bâtiment de la nouvelle Cour, soient exécutés par les entrepreneurs qui en ont été chargés. C'est la compagnie Schwartz-Eustis qui a obtenu le contrat pour décorer et peindre l'intérieur du bâtiment et M. Frank Matthews, l'extérieur.

Les peintres et décorateurs appartenant à l'Union locale attendent l'arrivée prochaine à la Nouvelle-Orléans de M. Clarence E. Swick, 6me vice-président de cette organisation.

Les peintres déclarent que les entrepreneurs new-yorkais qui ont été chargés de la construction de la nouvelle Cour ont un contrat les obligeant à faire décorer et peindre le bâtiment par des ouvriers appartenant à l'Union.

Comme MM. Schwartz-Eustis et Matthews n'employent que des ouvriers libres, l'Union se propose d'entamer la lutte en vue de provoquer une suspension des travaux.

VOUS POUVEZ AVOIR
OKRA
SOUPE et GOMBO
et autres plats d'Okra
TOUTE L'ANNEE
L'Okra Evaporé de Bradford satisfait à une nécessité qui s'est longtemps fait sentir.
En Vente Partout 5 Sous.
H. T. COTTAM & CIE.
Agents en Gros.
1erdéc—4m—mar jeu dim

MORT DE M. Léon Joubert de Villemarest.

Hier, à quatre heures de l'après-midi, est mort en sa demeure, rue des Remparts, un des hommes les mieux connus à la Nouvelle Orléans, M. Léon Joubert de Villemarest.

Le défunt était âgé de 75 ans ; et sa santé depuis quelque temps était chancelante. M. Joubert de Villemarest était le neveu de MM. Edgar et Félix Larue ; c'est sur les conseils de ces messieurs, croyons-nous, qu'il était venu, jeune encore, s'établir à la Nouvelle-Orléans.

Merveilleusement doué, possédant une entente excellente des affaires de finances, il ne lui fallut pas longtemps pour faire sa trouée dans le monde des affaires ; il eut pour associé pendant des années un homme des plus favorablement connus, M. Emile Delvaille.

M. Joubert de Villemarest avait épousé Mlle Claire Peschier appartenant à une des familles les plus honorées du pays. Il laisse, en outre de son épouse, plusieurs enfants, filles et fils, tous mariés et entourés de la plus haute considération.

Ses funérailles, strictement privées, auront lieu à 4 heures, ce soir.

Les boissons alcooliques dans les bals publics.

Le maire Behrman a demandé hier à l'Inspecteur de police O'Connor de bien vouloir veiller à ce que les agents chargés de la surveillance des bals publics fassent observer strictement les articles de la loi Gay-Shattuck.

Le maire a attiré l'attention de l'inspecteur sur le fait que des boissons alcooliques avaient été servies à des jeunes filles pendant des bals et a exprimé l'espoir que ces incidents ne se reproduraient pas. Le juge Wilson, de la Cour Juvénile, partage entièrement l'opinion du maire et est d'avis que les salles dans lesquelles sont donnés des bals publics devraient être plus étroitement surveillées.

L'inspection des citernes.

Le Dr W. T. O'Reilly, du Bureau de Santé de la Ville, a eu, hier matin, un entretien avec l'inspecteur O'Connor au sujet de la nomination de cinquante agents de police qui seraient chargés de l'inspection des citernes.

Ces agents entreront en fonction le 1er février, en même temps que sera mis en vigueur le réglement ordonnant que les citernes soient munies d'un grillage métallique

Jusqu'ici le Bureau de Santé employait des inspecteurs réguliers pour accomplir cette tâche, mais le comité du budget ayant, dans un but d'économie, refusé les crédits nécessaires pour assurer le salaire de ces inspecteurs, le Bureau se trouve dans l'obligation de faire appel à M. O'Connor qui délèguera les agents nécessaires, avec mission de veiller à ce que les citernes soient proprement grillagées et de rapporter immédiatement les délinquants.

Avis aux propriétaires qui ne se seraient pas encore conformés aux règlements.

Médecin condamné.

Le docteur Philippe de Verges, demeurant au 1513 rue Polymnée, a comparu hier matin devant le juge Fogarty qui l'a sévèrement admonesté et lui a infligé une amende de 5 dollars pour n'avoir pas rapporté un cas de tuberculose au Bureau de Santé.

Un affidavit avait été dressé contre ce docteur sur la plainte de M. William Ardell, membre du Bureau de Santé, pour avoir le 6 du mois dernier soigné un cas de tuberculose au No 1123 rue Girod, et n'avoir pas mentionné le fait aux autorités sanitaires comme le prescrit la loi.

Pour sa défense le docteur de Verges a déclaré qu'un autre médecin avait visité le malade avant lui et n'avait pas jugé à propos d'aviser le Bureau de Santé, et qu'il en avait conséquemment conclu qu'il pouvait agir de même.

Le docteur de Verges n'a pas manifesté l'intention d'en appeler du jugement et a immédiatement payé l'amende.

L'ETAT DES RUES.

Hier matin le maire Behrman a fait une tournée d'inspection dans divers quartiers de la ville et a reconnu que l'état de certaines rues laissait évidemment à désirer.

Dans la rue Tchoupitoulas le maire s'est trouvé en présence d'une chaudière à vapeur qui obstruait la chaussée, abandonnée là, sans doute, par un charretier dont les mulets se refusaient à la sortir de l'ornière.

M Behrman a immédiatement avisé le Commissaire des Travaux publics de prendre les mesures nécessaires pour enlever cet obstacle.

Le maire avait tenu tout particulièrement à visiter la rue St Philippe, entre Rempart et Claiborne, pour se rendre compte si les nombreuses plaintes des habitants du quartier étaient vraiment fondées. M. Behrman a jugé que l'état de cette rue était intolérable.

Les canaux d'écoulement en sont obstrués et en certains endroits la chaussée n'est plus qu'un cloaque, d'où se dégage une repoussante odeur.

M. Behrman a immédiatement donné l'ordre au Commissaire des Travaux publics d'employer tous les hommes disponibles au nettoyage de cette rue.

La petite vérole à l'Hôpital de Charité.

Quelques cas de petite vérole ayant été constatés à l'Hôpital de Charité cette institution a été mise en quarantaine hier matin à 11 heures.

Le Bureau de Santé, immédiatement avisé, a pris les mesures nécessaires pour isoler les malades.

Comme c'était hier, mercredi, jour de visite à l'Hôpital de nombreuses personnes ont éprouvé une désagréable surprise en étant informées qu'elles ne pouvaient être admises dans l'établissement. Elles sont parties rassurées lorsqu'il leur a été affirmé que trois cas seulement de petite vérole avaient été constatés jusqu'ici.

Prêtre mordu par un chien

Le Père Nicolas Simon, curé de l'Eglise St-François, située à l'angle des rues Franklin et Deuxième, a été mordu hier matin par un chien de St-Bernard, lui appartenant.

En entendant les appels du prêtre deux agents de police sont accourus sur les lieux et ont conseillé au Père Simon de se rendre immédiatement à l'Hôpital de Charité pour y suivre le traitement Pasteur.

Le prêtre s'y est refusé, mais sa servante, Mamie Harty, qui avait aussi été mordue en cherchant à défendre son maître contre les attaques du chien, a consenti à s'y rendre.

A la requête du Père Simon les agents ont abattu le chien d'un coup de revolver.

Abandon de famille.

Bernard Loescher, demeurant au no 2102, rue Marais, aura à répondre prochainement devant la justice d'une plainte portée hier matin par sa femme qui l'accuse d'avoir abandonné ses enfants.

Mme Loescher déclare que son mari a quitté depuis quelques jours le domicile conjugal, la laissant sans argent et dans le plus complet dénuement, elle et ses enfants.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 A 14 JOURS.
L'ONGUENT PAZO garantit la guérison de n'importe quel cas d'Hémorroides à Démangeaison, Sèches, Saignantes ou Protubérantes en 6 à 14 jours ou l'argent est rendu. 50c.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

INJECTION BROU
Prompt soulagement des Cas les plus obstinés
sans inconvenient. Aucun autre traitement requis.
VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

Boissons frelatées.

Plusieurs marchands de vin et de liqueurs comparaîtront ce matin à 10 heures devant le Dr Harvey Dillon, président du Bureau de Santé d'Etat, pour expliquer les raisons pour lesquelles ils mettent en vente des marchandises ne répondant pas aux conditions requises par la loi sur la pureté des denrées alimentaires.

Le Dr Hamilton Jones, chimiste du Bureau de Santé, a analysé plusieurs échantillons de vin et de liqueurs et dans nombre de cas a reconnu que ces boissons étaient frelatées.

Le résultat de l'analyse sera porté à la connaissance des marchands et s'ils refusent ensuite de se conformer à la loi des poursuites leur seront intentées.

DECES.

JOUBERT—Décédé mercredi, 27 janvier à 4:10 heures p m, âgé de 75 ans, LÉON JOUBERT DE VILLEMAREST, époux de Claire Peschier, natif de Pointe à Pitre, Guadeloupe. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister au service religieux qui aura lieu à l'église St-Augustin, coin St-Claude et Hôpital, jeudi 28 janvier 1909, à 4 heures p. m.

Enterrement strictement privé.

Pas de fleurs.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

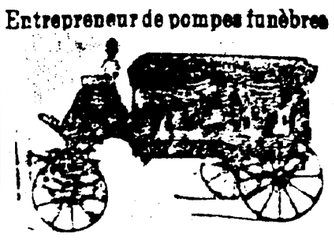

No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Rd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 406

PHONE HEMLOCK 282.
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

AMUSEMENTS

TULANE CE SOIR 8:15 Mat. Samedi à 2
PRIX : Soirs et Samedi Matinée 25c, 75c 1.00 1.50
CHAS. FROHMAN Présente
FRANCIS WILSON
Dans son Succès d'Hilarité
WHEN KNIGHTS WERE BOLD
Semaine Prochaine—THE MAN OF THE HOUR
26 jan—5f

Orpheum THEATRE Phone M. 333
VAUDEVILLE AVANCE
CIRQUE MINIATURE DE PAUL SANDOR.
"THE OPERATOR."
CAPT. GEORGE STEWART.
REDFORD & WINCHESTER.
McPHEE & HILL.
BILLIE SCOTT BLACKBURN.
DUO FERNANDE MAY.
KINODROME
26 jan—5f

GRAND BAL PARE
—DONNÉ PAR LA—
SOCIETE FRANÇAISE
De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans
LE JEUDI, 28 JANVIER 1909
A LA SALLE DES ODD FELLOWS,
Rue du Camp, en face de la Place Lafayette.
PRIX DU BILLET - - $1.00
Pour les cartes de dames, s'adresser aux officiers et administrateurs de la société.
10jan—10 17 24 26 27 28

Les Repas Que Votre Mère Apprêtait, étaient exactement ceux que vous trouverez au Restaurant et dans la Salle à Manger sur le Plan Américain du NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Aucune ville au Monde n'a accès aux marchés comme la Nouvelle-Orléans, et aucun Hôtel dans le Pays ne tire profit et ne sert de tout ce qui se trouve dans les marchés du Monde entier, comme le fait le NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Nous servons de tout ce qui est en vente et le faisons cuire comme vous le désirez.
Nous accordons une attention spéciale aux repas après les parties de théâtre et aux Déjeuners et Dîners de Noces. Musique de 12 à 2 p. m et de 6 à 11:30 p. m. Notre Jardin de Palmiers, l'endroit où l'on peut le mieux se reposer, et unique en son genre au Sud est à votre disposition.

AVIS SPECIAUX.

Prix des Voitures de Louage

A partir du 1er Février 1909, le prix des voitures de louage à la Nouvelle-Orléans sera comme suit :

Voitures pour Enterrement	$5 00
" de Mariage (jusqu'à 9 heures P. M.)	5 00
" de Mariage (après 9 heures P. M.)	6 00
" pour Réception jusqu'à 9 heures P. M.	5 00
" pour Réception après 9 heures P. M.	6 00
" pour les Courses	5 00
" " Théâtre	5 00
" " " (souper après)	6 00
" " allier au dépôt des chemins de fer (pas moins de)	2 00
" " Bals	6 00
" " Visiter—promenades, Shopping, etc.	5 00
" " Bal de Comus compris la parade	10 00
" " Bal de Proteus compris la parade	10 00
" " Bal de Comus compris la parade	15 00
" " Rex	15 00
" " Parade de Rex (dans la journée)	8 00

Les taux ci-dessus s'appliquent à toutes voitures attelées de deux chevaux.

Les voitures attelées d'un seul cheval, seront $1 00 de moins. 28jan—4f

Nous désirons informer nos CLIENTS et le PUBLIC que les affaires et l'état de la "SOUTHERN INSURANCE COMPANY" n'affectent d'aucune façon notre maison, et et que toutes les polices émises par nous sont en plein cours et plein effet et ENTIÈREMENT GARANTIES.
GODCHAUX & MIOTON, Limited,
626 RUE COMMUNE.
23jan—1som

AMUSEMENTS

Gasconi TO-NIGHT & MATS. Wed. Thurs. Sat.
PRIX : Soirs.....15c, 25c, 50c, 75c Matinées.....15c, 25c, 50c
Ne Manquez pas la Comédie de Collège de George Ade
JUST OUT OF COLLEGE
Successeur de THE COLLEGE WIDOW
Semaine Proch - MURRAY AND MACK
26 jan—5f

GREENWALL THEATRE.
Henry Greenwall— Directeur
"THE BEHMAN SHOW".
Dim. Mat. 31 Jan., Harry Bryant's Burlesquers.

10c--SHUBERT Spectacle Continue de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

RAFRAICHI A L'AIR GLACE.
BLANEY'S LYRIC THEATRE
Où le public se rend cette saison.
TELEPHONEZ MAIN 166.

For Her Children's Sake
Présentant les Artistes de la Saison.
TOUS LES SOIRS.
Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam à 2.
PRIX : Soirs.....10, 20, 30 et 50c Matinées.....10, 20 et 30c

AVIS DE BANQUE.

BANQUE DES CITOYENS DE LA Louisiane, Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1909—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour l'exercice suivant, aura lieu à la Maison de Banque LUNDI, 1er février 1909, de midi à 2 heures p. m.
S. A. TRUFANT,
Caissier.
1er jan—au 1er fév inc

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07
Bureaux ouverts au public de 9 heures à 2 heures.

AVIS.

Renseignements demandés sur :
Mademoiselle Taragnet.
Madame Lasbennes.
Recherché dans un intérêt de famille :
Eugène Bouleis (Vacherie, Sainte-Jeanne).
Isidore Leroux.
M. et Mme Rifard ou Riford.
Charles Arrouy, (de Montégut-Arros.)
Mme Adèle Fossey née Parrant,
Documents à remettre à :
Jean Marie Antoine Lassalle.
Ernest Eugène Rannou.
Pierre Auguste Castex.
Joseph Henri Mauté.
27—1908

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1909.
Il y aura une réunion des actionnaires de la People's Brewing Co. le 2 mars 1909, au No 114 Passage de la Bourse, dans le but de voter sur la question de la liquidation des affaires de la corporation.
GEORGE MULLER, Président.
JOSEPH BERANGER, Secrétaire.
8 jan—8 21 24 27 31

perdre, et quelques mois après, j'acquérais la certitude de mon nouveau malheur....

"Germaine était retournée chez cette amie, une modiste de luxe, en réalité une proxénète déguisée. Un officier, cette fois, avait remplacé le quart d'agent de change de sa première liaison. Le pis, le terrible, madame, c'est qu'elle partit avec cet homme sans laisser un mot, sans une explication. Elle partit comme cela.

"Heureusement que j'avais ma mère ; elle prit la petite Made avec elle ; l'enfant était sevrée, et bien que délicate, croissait chaque jour en gentillesse. C'était ma seule consolation que cette petite !

"Je fis des recherches et sus que ma femme vivait en Algérie, entretenue richement par le capitaine de spahis, son amant.

"Que faire ? Demander le divorce ou la séparation ? Mais le scandale ! J'ai le respect de la carrière que j'avais suivie, je ne voulais pas qu'il rejaillît rien de ma vie privée sur ma vie officielle. Je souffrais en silence, avec une amertume bien affreuse, vous le croirez sans peine, car j'hésite à vous l'avouer, madame, j'aimais encore Germaine.

"Je me disais, alors même qu'une jalousie atroce me torturait : "Est-elle heureuse seulement ? Ce n'est pas possible qu'elle soit heureuse loin de sa fille".... Et je n'osais ajouter ; "et de moi...." Car il était trop visible que ma femme ne me gardait aucune tendresse.

"Je n'osais penser à l'avenir, et je me renfonçais dans le travail comme un forçat, afin de ne pas penser, de moins souffrir....

"Est ce que j'espérais quelque chose sans me l'avouer ?.... Oui, je crois que je comptais presque sur le retour de Germaine, quand elle aurait reconnu son erreur, sa folie.... Car enfin, ce n'était pas une vie que celle qu'elle menait ; quand on a un foyer, une jolie petite fille....et même un mari fidèle, aimant malgré tout.

"J'avais pressenti juste.... Un soir, ma femme revint. Elle sonna à ma porte. Je la vois encore entrer dans le salon où par bonheur ma mère n'était pas ; elle venait de repartir avec la petite dans l'omnibus, pour son logis des Batignolles.

"Germaine était affreusement pâle, les yeux cernés, le visage transfiguré et bouffi. Un grand manteau l'enveloppait. Elle me dit :

"— Je sais que je ne mérite aucune pitié. Je ne veux pas vous faire des serments que je n'ai pas tenus et que je ne tiendrai peut-être pas. Mais je suis à bout de force et de courage.

"Je reviens chez vous sans espoir que vous me gardiez. Aussi, si vous comptez me jeter dans la rue, dites le : je suis prête à m'en aller.

"Elle avait l'air si défait ses vêtements fatigués, usés donnaient une telle impression de pauvreté que je me sentis traversé d'une douleur aiguë : fallait-il qu'elle eût souffert pour me revenir ainsi !

"Et tout d'un coup, j'eus l'idée qu'elle pouvait avoir faim et :

"Assieds-toi, lui dis je, mets-toi sur ce divan, pauvre Germaine, — et j'arrangeai un coussin derrière son dos, — je vis alors qu'un tremblement convulsif l'agitait ; mon cœur se serra et me fit horriblement mal.

"Je m'élançai dans la salle à manger et revins avec des provisions ; j'approchai une petite table et mis un couvert :

"—Tiens, bois et mange !

"Elle me regarda comme une folle :

"—Voilà vingt-quatre heures que je n'ai rien mangé, et trois nuits que je n'ai pas fermé l'œil.

"Je répétai :

"—Mange, ne parle pas.....

"Et quand elle eut avalé quelques bouchées son tremblement la reprit et les larmes coulèrent sur ses joues :

"—Mon amant m'a abandonnée sans ressources.... Je ne voulais pas revenir chez toi, ni t'être à charge. J'étais allée ce matin chez Amélie,—c'est le nom de cette amie de mauvais conseil dont je vous ai parlé, expliqua M. Mitre à Jeanne,—elle a déménagé et je n'ai pu avoir son adresse. J'avais envie de me jeter dans la Seine. J'ai manqué de courage....

"—Tu as bien fait, lui ai-je dit. Et en même temps, je ne pouvais pas me dissimuler l'abaissement de la pauvre créature et combien ce retour différait du premier, alors qu'elle sanglotait de regrets et déplorait sincèrement sa faute.

"Cette fois-ci, elle semblait avoir conscience, et moi aussi, de l'irrémédiable. Et je remarquai que pas une fois elle ne m'avait demandé des nouvelles de notre fille.

"En retirant la table où elle avait laissé son assiette à demi remplie, ma main sans le faire exprès frôla la sienne ; elle était glacée : je vis alors que sa chaussure était trouée ; je m'agenouillai, je retirai ses bottines maculées de boue, j'allai prendre mes pantoufles de feutre et je les lui mis aux pieds, puis j'étendis une couverture sur elle et je lui dis :

"— Veux tu dormir, préfères-tu te coucher ?

"Je t'abandonnerai mon lit, et je resterai dans cette pièce.

"Elle ne répondit pas tout de suite, et jeta un long regard circulaire autour d'elle comme si elle reprenait possession des objets et de l'aspect des choses. Vous me croirez si vous voulez, madame, eh bien, cela me faisait presque plaisir ; oui, j'éprouvais un triste bonheur à voir qu'elle reconnaissait la maison. Tout à coup, elle aperçut le portrait de Madeleine et étendit la main pour le voir.

"Je le lui remis et elle contempla longuement sa fille, puis elle me rendit le portrait sans parler.

"Je lui dis :

"— Made va bien. Elle est chez ma mère, je la vois tous les jours.

"Elle répondit d'un ton machinal :

"—Ah ! oui....

"Et à ce moment, la difficulté de mon rôle m'apparut. Pour le monde, j'avais sauvé les apparences comme j'avais pu ; naturellement quelques personnes avaient deviné la vérité, et pour ceux qui ne savaient pas, il valait mieux.. Mais ma mère, elle, savait. C'est l'honneur et la droiture sévères en personne.

"Que dirait elle en voyant ma femme réinstallée au logis conjugal ? Avec elle ce pouvait être la brouille, une rupture définitive ; jamais elle ne comprendrait le second pardon ; car, dans mon désespoir, je lui avais avoué le premier, après le départ de Germaine.

"Eh bien, cette crainte même et ma tendresse filiale ne m'arrêtèrent pas. Il me semblait que, j'avais vis-à-vis de cette malheureuse sans toit, sans pain, abandonnée de tous, un devoir moral plus grand que ce que les principes et les préjugés m'imposaient.

"Chasser Germaine, comment l'aurais-je pu ?

"Et dans ma douleur, éclairée cependant d'un rayon vague et crépusculaire d'espoir, je me disais : "Elle est là, c'est l'essentiel : Elle est là meurtrie, souffrante, épuisée. Qui sait, elle ne repartira plus.... Elle se trouvera si bien ici, je lui ferai un foyer si chaud, si doux. Le temps usera ma peine ; mon dévouement, à la longue, la touchera. Je vous répète que je l'aimais.

M. Mitre, à ce moment de son récit, s'arrêta suffoqué d'une quinte de toux, il eut un pâle sourire et porta son mouchoir à sa bouche. Jeanne s'aperçut qu'il le retirait taché de sang et son visage exprima sa crainte, car M. Mitre murmura :

—Ne faites pas attention, madame, et excusez-moi ; c'est un mauvaise rhume que j'ai pris en voyage.

"Oui, voilà ce que je me disais en regardant Germaine. Pauvre fou ! Et comme je m'abandonnais à ces stupides espoirs, je vis le visage de ma femme bouleversé par une terreur imprévue ; un gémissement lui échappa ; elle portait les mains à sa ceinture.

"Je m'écriai :

"— Tu souffres ? Qu'as-tu, Germaine ?

"Je n'avais pas encore compris.... Et quand je compris.. Ah ! madame, je ne souhaite pas à mon pire ennemi de subir des affres pareilles. Quelle honte et quelle douleur me rapportait là, sous mon toit, celle que j'avais tant appelée de ma tendresse fidèle quand même !

"La voir se tordre dans des souffrances au sujet desquelles je ne pouvais plus me tromper ; me dire qu'elle allait mettre au monde la preuvre de sa faite coupable, cet enfant étranger ; l'imposer à Made ! Mille pensées contradictoires : l'indignation, la douleur, le mépris, la pitié se pressaient, se combattaient dans ma tête en feu.

"J'abrège. Ces souvenirs me tuent, et je n'ai pas le droit de lasser votre patience....

"Dans la nuit, un garçon naquit et mourut quelques secondes après sa naissance. C'était un bonheur encore dans une telle misère, je puis le dire sans être cruel.

"Ma femme était là, elle resta. Elle se rétablit, les forces lui revinrent avec la beauté ; mais, malgré mes soins, il y avait quelque chose qui ne pouvait plus revivre entre nous, quelque chose de cassé : un ressort de la vie et du cœur.

"Elle ne demanda pas dans les premiers temps à revoir sa fille. On eût dit qu'elle ne s'intéressait plus à cette petite Made, qu'elle avait pourtant aimée autrefois.

A continuer.